

2026-03-30

**PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL SYNDICAL,
DE L'ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le lundi 30 mars à 10 h, les membres du comité syndical élus se sont réunis dans la salle polyvalente sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant, Jean-Marc PELLETANT

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers syndicaux : ZAUSA Catherine, PAGGIOLO Florent, VILLECHALANE Karine, MOREAU Nicolas, LAGARDERE Christian, BOLMONT Florence, CLERC Jacques, MOTHES Didier, POUJARDIEU Alain, VILLERELLE Pierre

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLETANT, Président sortant, qui a procédé à l'appel nominal.

Madame Catherine ZAUSA a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le comité syndical.

Election du Président

Présidence de l'assemblée

Monsieur PELLETANT Jean-Marc, doyen d'âge parmi les conseillers syndicaux a présidé la suite de la séance. Il a dénombré dix conseillers présents et a constaté que la condition du quorum était remplie.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Constitution du bureau

Le conseil syndical a désigné deux assesseurs : Monsieur Nicolas MOREAU et Monsieur Alain POUJARDIEU

Déroulement du premier tour de scrutin

Après un appel à candidature, Monsieur Didier MOTHES se porte candidat.

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin et a déposé lui-même son bulletin dans le réceptacle prévu à cet effet.

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (bulletins déposés) :	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Didier MOTHES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Election des vice-présidents

Sous la Présidence de Monsieur Didier MOTHES, élu Président, le comité syndical a été invité à procéder à l’élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Le comité syndical a fixé à 3 le nombre des vice-présidents.

Election du premier vice-président

Monsieur Didier MOTHES propose de voter à main levée si l’assemblée est d’accord pour la nomination des vice-présidents.

Madame ZAUSA Catherine se porte candidate.

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	:	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de suffrages blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	10
Majorité absolue	:	6

Proclamation de l’élection du premier vice-président

Madame ZAUSA Catherine ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier vice-présidente et a été immédiatement installée.

Election du deuxième vice-président

Monsieur Nicolas MOREAU se porte candidat.

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	:	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de suffrages blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	10
Majorité absolue	:	6

Proclamation de l’élection du deuxième vice-président

Monsieur MOREAU Nicolas ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

Election du troisième vice-président

Monsieur Jacques CLERC se porte candidat.

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote	:	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	:	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de suffrages blancs	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	10
Majorité absolue	:	6

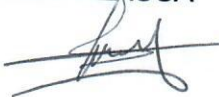
Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Monsieur Jacques CLERC ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

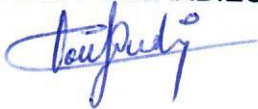
Séance levée à 11 h.

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

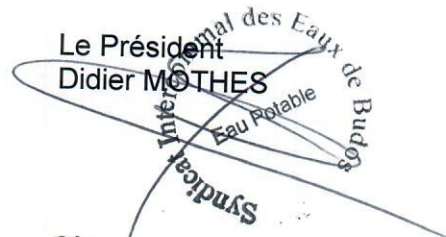
La secrétaire de séance
Catherine ZAUSA



1er assesseur
Alain POUJARDIEU



Le Président
Didier MOTHE



2ème assesseur
Nicolas MOREAU

